

Thomas Piketty : « 1789, le retour de la dette »

 lemonde.fr/idees/article/2019/01/12/thomas-piketty-1789-le-retour-de-la-dette_5408120_3232.html

Dans sa chronique au « Monde », l'économiste se penche sur les précédents historiques d'annulation de dette.

Thomas Piketty, *Le Monde*, 1er décembre 2018

Chronique. Avec les « gilets jaunes », on a vu fleurir l'idée d'un référendum sur l'annulation de la dette publique. Pour certains, ce type de propos, déjà entendu en Italie, souligne l'ampleur du danger « populiste » : comment peut-on imaginer ne pas rembourser une dette ? En réalité, l'histoire montre qu'il est habituel d'avoir recours à des solutions exceptionnelles quand la dette atteint de tels niveaux. Pour autant, un référendum ne permet pas de régler un problème aussi complexe. Il existe de multiples façons d'annuler une dette, avec des effets sociaux très différents. C'est de cela qu'il faut débattre, au lieu d'abandonner ces décisions à d'autres et aux crises à venir.

Pour que chacun puisse se faire son opinion, je vais donner ici deux séries d'informations, d'abord sur les règles européennes actuelles, ensuite sur la façon dont des dettes de cette ampleur ont été traitées dans l'histoire.

Commençons par les règles européennes, qui sont mal connues et suscitent une certaine confusion. Beaucoup continuent de se référer à la « règle des 3 % » et ne comprennent pas pourquoi l'Italie, qui envisageait un déficit de 2,5 % du PIB, avant de transiger sur 2 %, se retrouve mise à l'index. L'explication est que le traité de Maastricht (1992) a été amendé par le nouveau traité budgétaire adopté en 2012. De son vrai nom, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), ce texte prévoit désormais que le déficit ne doit pas dépasser 0,5 % du PIB (article 3), à l'exception toutefois des pays dont la dette est « *sensiblement inférieure à 60 % du PIB* », auquel cas le déficit peut atteindre 1 %. Sauf « *circonstances exceptionnelles* », le non-respect de ces règles entraîne des pénalités automatiques.

Précisons que le déficit visé par ces textes est toujours le déficit secondaire, c'est-à-dire après paiement des intérêts de la dette. Si un pays a une dette égale à 100 % du PIB, et que le taux d'intérêt est de 4 %, alors les intérêts seront de 4 % du PIB. Pour réaliser un déficit secondaire limité à 0,5 %, il faudra donc réaliser un excédent primaire de 3,5 % du PIB. Autrement dit, les contribuables devront payer des impôts plus élevés que les dépenses dont ils bénéficient, avec un écart de 3,5 % du PIB, possiblement pendant des décennies.

Inflation et prélèvements exceptionnels

L'approche du TSCG n'est pas illogique : à partir du moment où l'on refuse les annulations de dette, que l'inflation est quasi nulle, et la croissance limitée, alors seuls d'énormes excédents primaires peuvent réduire des dettes de l'ordre de 100 % du PIB. Il faut cependant mesurer les conséquences sociales et politiques d'un tel choix.

« Les 200 milliards d'euros par an d'intérêts en zone euro sont à comparer, par exemple, avec les malheureux 2 milliards investis dans le programme Erasmus »

Bien qu'amoindris par des taux inhabituellement bas, qui ne dureront peut-être pas éternellement, les intérêts sont actuellement de 2 % du PIB en zone euro (le déficit moyen est de 1 %, et l'excédent primaire de 1 %). Soit plus de 200 milliards d'euros par an, à comparer, par exemple, avec les malheureux 2 milliards par an investis dans le programme Erasmus. C'est un choix possible, mais est-on bien sûr que ce soit le meilleur pour préparer l'avenir ? Si l'on consacrait de telles sommes à la formation et à la recherche, alors l'Europe pourrait devenir le premier pôle mondial d'innovation, devant les Etats-Unis. En Italie, les intérêts représentent 3 % du PIB, soit 6 fois plus que le budget de l'enseignement supérieur.

Ce qui est sûr, c'est que l'histoire montre qu'il existe d'autres façons de procéder. On cite souvent l'exemple des grandes dettes du XX^e siècle. L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni se sont retrouvés avec des dettes comprises entre 200 % et 300 % du PIB dans l'après-guerre, qui n'ont jamais été remboursées. Celles-ci ont été supprimées en quelques années par un mélange d'annulations pures et simples, d'inflation et de prélèvements exceptionnels sur la propriété privée (ce qui est la même chose que l'inflation, mais en plus civilisé : on peut mettre davantage à contribution les plus riches et préserver la classe moyenne). La dette extérieure allemande a été gelée lors des accords de Londres, en 1953, puis définitivement supprimée en 1991. C'est ainsi que l'Allemagne et la France se sont retrouvées sans dette publique et en capacité d'investir dans la croissance des années 1950-1960.

La banqueroute des deux tiers

La comparaison la plus pertinente concerne toutefois la Révolution de 1789. Incapable de faire payer des impôts à ses privilégiés, l'Ancien Régime avait accumulé une dette d'environ une année de revenu national, voire une année et demie si l'on inclut les ventes de charges et offices (qui étaient une façon pour l'Etat d'obtenir de l'argent tout de suite en échange de revenus futurs prélevés sur la population). En 1790, l'Assemblée obtint la publication nominative du grand-livre des pensions, qui contenait aussi bien des rentes à des courtisans que des paiements à d'anciens dignitaires, avec des versements dix ou vingt fois plus élevés que le revenu moyen, qui firent scandale (la comparaison avec le salaire de la présidente de la Commission du débat public saute aux yeux). L'ensemble se termina par la mise en place d'une fiscalité un peu plus juste et, surtout, par la banqueroute des deux tiers et la grande inflation des assignats.

« Si l'on continue d'expliquer qu'il est impossible de mettre à contribution les plus riches Européens, alors on s'expose inévitablement à de graves révoltes à venir »

Par comparaison, la situation actuelle est à la fois plus complexe (chaque pays détient une partie de la dette des autres) et plus simple : on dispose, avec la Banque centrale européenne, d'une institution permettant de geler les dettes, et on pourrait adopter une fiscalité européenne plus juste en mettant enfin en place une Assemblée souveraine. Mais si l'on continue d'expliquer qu'il est impossible de mettre à contribution les plus riches Européens, et que seules les classes immobiles doivent payer, alors on s'expose inévitablement à de graves révoltes à venir.

Thomas Piketty (Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris)

Réagissez ou consultez l'ensemble des commentaires

Édition du jour

Daté du lundi 14 janvier

Lire le journal numérique Les éditions précédentes

Les plus lus

Dans la même rubrique

Houellebecq, un mariage et un plan com'

Pour promouvoir son nouveau roman, « Sérotonine », plutôt que de se prêter au jeu de l'interview, l'écrivain a choisi d'utiliser les photographies de ses noces célébrées à l'automne 2018. Une stratégie éditoriale et publicitaire pour le moins inédite dans le monde de la littérature.

Dans les revues

Cette semaine, « Les campagnes sont de retour », un dossier du magazine « Alternatives économiques » qui dresse un état des lieux du monde rural (qualité de vie, écologie, innovation...).

« Pussy » entre en politique

Les propos du président américain Donald Trump disant qu'il pouvait « attraper les femmes par la chatte » (« pussy » en anglais) a donné naissance au hashtag #PussyGrabsBack, qui appelle les femmes à raconter les harcèlements s exuels qu'elles subissent.

Nicolas Maduro, l'illégitimité au pouvoir au Venezuela

Editorial. Le successeur d'Hugo Chavez a été investi le 10 janvier pour un deuxième mandat. Après la présidentielle sanglante de mai 2018, le pays traverse une crise dangereuse pour toute la région.

Calvin Smiley : « Avec l'élection de Trump, une parole raciste s'est libérée »

Sur les réseaux sociaux, le hashtag #LivingWhileBlack recueille les témoignages d'Afro-Américains qui disent la violence, la peur et la défiance de la société américaine blanche vis-à-vis d'eux. Le sociologue Calvin Smiley analyse ce phénomène.



« Il ne peut y avoir de réconciliation nationale sans une justice efficace »

Ne consacrons pas une justice inégalitaire et déséquilibrée, dénoncent Marie-Aimée Peyron, bâtonnier de Paris, et Basile Ader, vice-bâtonnier de Paris, dans une tribune au « Monde ».



« Et si le jambon, ce bon vieux fond de frigo, était le miroir de notre époque ? »

A l'instar de l'indice jambon-beurre, qui évalue le pouvoir d'achat, inventons un indice jambon blanc, qui mesure les angoisses et les aspirations des Français, propose, dans sa chronique, Clara Georges, journaliste au « Monde ».



« Belleville au cœur » : le récit de trois hivers dans la rue

Après avoir commencé à le faire sur Twitter, Christian Page raconte sa vie quotidienne comme sans domicile fixe, place Sainte-Marthe, à Paris, dans un livre coécrit avec Eloi Audoin-Rouzeau.



« Le journalisme est désormais honni pour être au service des élites »

Au moment de son essor au XIXe siècle, la presse est détestée par la noblesse et la bourgeoisie, les représentants de l'ordre établi. Elle fait maintenant face à une nouvelle hostilité, on lui reproche d'être contre le peuple, analyse Géraldine Muhlmann dans une tribune au « Monde ».



« Gilets jaunes » : « La haine des médias n'a rien d'inédit »

La presse fait partie des institutions les plus discréditées, selon de récents sondages. Alexis Lévrier, historien de la profession, explique, dans une tribune au « Monde », que cette défiance est aussi ancienne que le métier lui-même.



« Les climatologues vont bien, merci, mais là n'est pas la question »

Devant les risques du changement climatique, l'enjeu n'est pas l'état d'esprit des chercheurs mais la mobilisation de l'intelligence collective et du débat démocratique, expliquent les climatologues Valérie Masson-Delmotte et Eric Guilyardi dans une tribune au « Monde ».



Gilets jaunes : « Nous, journalistes, ne pouvons accepter de devenir les boucs émissaires de la société »

Face à l'escalade de la haine envers les journalistes, un « sursaut citoyen » s'impose, tant chez les « gilets jaunes » que dans l'ensemble de la société, souligne, dans une tribune au « Monde », Vincent Lanier, secrétaire général du Syndicat national des journalistes.



« Les réfugiés ont des talents, profitez-en ! »

Quelques entreprises françaises ont déjà saisi tout l'intérêt de ce vivier de main-d'œuvre insoupçonné, relate la journaliste du « Monde » Annie Kahn dans sa chronique.



« Le mouvement des “gilets jaunes” révèle un désir inédit d’association »

L’erreur de diagnostic a été de croire à un individualisme forcené, à une société atomisée, analysent Philippe Jahshan et Roger Sue, spécialistes du monde associatif, dans une tribune au « Monde ».



« La révolte des “gilets jaunes” s’inscrit dans la lente déliquescence de l’Etat »

En plaçant la logique économique au-dessus du civisme, l’administration a affaibli le consentement des citoyens à l’autorité de l’Etat, analyse le philosophe Hubert Etienne dans une tribune au « Monde ».



« Gilets jaunes » : « Les élites ne comprennent pas toujours les critiques que la société leur adresse »

Formée par la violence d’un darwinisme de la réussite, la classe dirigeante n’est pas non plus en mesure de saisir les angoisses de ceux qui peinent à la périphérie du système, constate le chercheur Sébastien Stenger dans une tribune au « Monde ».



Services

Annonces immobilières avec Logic-Immo

Codes promos avec Global Savings Group

Toutes les offres

Annonces automobiles avec La Centrale